

La lettre d'information du réseau PNA Vison d'Europe



Sommaire

Dernières nouvelles du PNA

Actions mises en œuvre

Communication & sensibilisation

Zoom sur... la préparation d'un nouveau programme LIFE

Informations pratiques

DERNIERES NOUVELLES DU PNA

COFIL, COTECH et autres réunions...

Le 19 décembre 2024, s'est tenu le Comité de Pilotage (COFIL) annuel du PNA Vison d'Europe (en visioconférence). Les questions/remarques ont principalement concerné les futures réintroductions (prévues courant 2025) et le futur projet LIFE (cf. dossier ZOOM). Les comptes-rendus et diaporamas de ce COFIL 2024 sont disponibles [ici](#).

L'équipe du PNA a participé à différents COFIL de sites Natura 2000 (bassins de la Nive, Nivelles, Né, Nizonne, Tude) entre fin 2024 et début 2025 mais également à des Comités Techniques (COTECH) concernant la lutte contre le Vison d'Amérique (Nive et Nivelles). Ces différents comités permettent à l'équipe du PNA et à certains de ses partenaires d'expliquer aux acteurs locaux (représentants des usagers, élus...) les actions de conservation et de



connaissances mises en place en faveur du Vison d'Europe et celles axées sur la lutte contre le Vison d'Amérique. Fin 2024, un effort particulier a été entrepris sur les 4 sites Natura 2000 concernés par les futures réintroductions (Vallée de l'Antenne, Moyenne vallée de la Charente, Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et Vallée du Né).

Passage au CNPN

Le 16 décembre 2024, le PNA Vison d'Europe est passé devant le Comité National de Protection de la Nature (CNPN). L'objectif était de présenter et valider le dossier complet de demande d'autorisation de lâcher de Vison d'Europe nés en captivité dans le cadre des réintroductions prévues à partir de 2025. Le CNPN a émis un avis favorable à cette demande, une nouvelle étape vers les réintroductions !

L'équipe vison se renforce en prévision du LIFE

Pour préparer le LIFE (cf. dossier ZOOM) l'équipe accueille temporairement deux nouvelles recrues !

Thy-Pha PHAM : prochainement diplômée Ingénieure en Gestion des Milieux Naturels à AgroParisTech Nancy, Thy-Pha réalise son stage de fin d'étude à la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Elle aide au montage du futur projet LIFE. Concrètement, Thy-Pha travaille au contact des porteurs d'actions de restauration d'habitats humides et d'aménagements d'ouvrages pour lutter contre le risque de collision routière pour le Vison d'Europe et le cortège faunistique associé.



Et Flora DAUSQUE : après avoir travaillé 4 ans dans le montage et la coordination d'un projet d'Alliance d'universités européennes pour l'université de Poitiers, elle a rejoint l'OFB et plus particulièrement l'équipe du PNA Vison d'Europe depuis novembre 2024. Flora a en charge la rédaction du projet LIFE. Ce projet a pour ambition d'appuyer la mise en œuvre des actions définies dans le 3^{ème} PNA et notamment du projet de réintroduction de l'espèce en France (cf. dossier ZOOM).



ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Un 1^{er} enclos-test installé en Charente pour les lâchés

Les premières réintroductions de visons d'Europe sont prévues au cours de l'été 2025. La méthodologie retenue intègre l'utilisation d'enclos d'acclimatation, passage relais entre le centre d'élevage et le lâché dans la nature. Ainsi, un premier enclos-test a été construit en février sur un des quatre secteurs retenus pour les

réintroductions. Sa conception a été menée par l'équipe de la Réserve zoologique de Calviac. Deux jours sous des conditions météorologiques difficiles et cinq personnes ont été nécessaires pour la réalisation de ce premier enclos. Ce dispositif d'environ 25 m², équipé de caches et d'un bassin, permettra d'accueillir un vison pendant deux semaines environ afin de contrôler (grâce à des caméras) sa bonne adaptation et ses comportements avant le lâché final.



Enclos-test d'acclimatation pour le Vison d'Europe (© OFB-C. BELLANGER)

Étude sur la comparaison de méthodes de détection du Vison d'Europe

La discrétion et rareté du Vison d'Europe le rendent particulièrement difficile à détecter et à suivre dans le milieu naturel. Or, le suivi de l'évolution de l'aire de répartition à long terme de l'espèce est primordial pour localiser au mieux les mesures de conservation à réaliser (action 1.1 du 3^{ème} PNA). Ces suivis sont également nécessaires pour évaluer l'efficacité des mesures de conservation, et en particulier de la stratégie de réintroduction qui sera mise en œuvre.

Dans ce contexte, l'OFB a souhaité comparer les méthodes de détection existantes à ce jour. Ainsi, sur 2025 et 2026, deux secteurs (le bassin de la Charente en amont d'Angoulême et le bassin aval de l'Adour à proximité de Bayonne) font l'objet d'une étude spécifique. Quatre dispositifs (piquets capteurs de poils, tunnels capteurs d'empreintes et de poils, pièges photographiques appâtés et cages-pièges) sont disposés sur 10 points d'échantillon dans chaque secteur. Afin de maximiser les chances de détection et évaluer l'effet saisonnier, les recherches sont réalisées à trois périodes de

l'année. Sur chacune de ces périodes, une session de comparaison correspond à la pose des différents matériels pendant 10 nuits consécutives. La MIFENEC, le GREGE et le GRIFS assurent la mise en œuvre de cette étude sur le terrain.



Pose de matériel sur le bassin de la Nive (© T. RUYS)

RNN du marais d'Arjuzanx : la lutte contre le Vison d'Amérique s'organise

Au sein de la Réserve Naturelle Nationale du marais d'Arjuzanx, les premières observations de visons d'Amérique ont été réalisées dans le courant des années 2010. Depuis trois ans, les agents de la Réserve constatent une nette augmentation des observations lors de leurs missions ou de captures par piège photographique. La Réserve s'est donc portée volontaire pour mettre en place un projet de lutte contre le Vison d'Amérique en suivant la stratégie déployée par le PNA grâce aux radeaux flottants à empreintes. Les objectifs à court et moyen termes sont de :

- comprendre la répartition de l'espèce sur le Réserve par la mise en place d'éléments de surveillance ;
- éviter sa propagation sur la Réserve grâce à des campagnes de piégeage ;
- contrôler les zones piégées pour savoir si l'espèce recolonise le milieu ou pas, par des veilles par exemple grâce aux pièges photographiques ;
- adapter continuellement la stratégie de lutte en fonction des résultats obtenus ;
- réaliser un retour d'expérience sur le piégeage et alimenter la recherche sur la lutte contre le Vison d'Amérique.

Considérant que la Réserve d'Arjuzanx présente une mosaïque de milieux très favorable au Vison d'Europe et considérant la présence avérée de visons d'Amérique, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) Nouvelle-Aquitaine a donné un avis favorable le 26/09/2024 pour ce projet.



Exemple d'un radeau flottant à empreintes pour la détection et le piégeage du Vison d'Amérique (© T. RUYS)

COMMUNICATION & SENSIBILISATION

Lancement en 2025 d'une étude avec l'Ifrée

Dans le cadre des futures réintroductions de visons et, à moyen et long termes les actions du PNA, l'OFB subventionne l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement ([Ifrée](#)). Basé à Melle (79), cette association appuie la mise en œuvre du PNA à travers deux volets :



-Elaboration et mise en œuvre d'une démarche de communication (dès le début de l'expérimentation de la réintroduction) : l'Ifrée souhaite identifier avec l'équipe du projet quelques publics prioritaires à informer durant cette phase et des canaux de mobilisation utilisables, puis la définition des messages, des contenus et de supports à tester.

- Conception d'une stratégie éducative pour la durée du PNA en s'appuyant sur une étude sociologique : l'Ifrée propose d'expérimenter et de produire des éléments de réflexion et des retours d'expériences sur « En quoi une démarche sociologique et une stratégie éducative peuvent appuyer un programme de

conservation » pour mieux comprendre les représentations de certains des publics concernés.

La finalité de ces deux volets est d'établir pour ensuite transmettre aux structures intervenantes dans le champ de la protection et de l'éducation à l'environnement, des points de repères méthodologiques sur la conception d'une démarche de communication mais aussi sur comment et pourquoi il est intéressant de réaliser une enquête sociologique pour nourrir une démarche éducative ajustée.

Quelques communications autour du Vison d'Europe

Par un message sur les réseaux sociaux, la **Réserve Zoologique de Calviac (24)** informe de l'arrivée de deux nouveaux pensionnaires. Ces deux mâles Vison d'Europe ont été transférés depuis Zoodysée. Cette action s'inscrit dans le programme d'élevage européen de l'espèce et pour le projet de réintroduction en France.

Dans le cadre de la programmation 2025 des Ciné-Nature, proposée par le **Syndicat du Moron et la Communauté de Communes de l'Estuaire**, une projection a été consacrée à

notre petit mustélidé des marais, le Vison d'Europe, au cinéma Le Zéotrope de Blaye le 10 avril. Le film « Sauvons le Vison d'Europe » a été diffusé devant une vingtaine de personnes, suivi d'un temps d'échanges animé par Rémi BODINIER du GREGE. Les structures organisatrices ont ainsi pu présenter les actions menées localement pour améliorer les connaissances sur cette espèce. Lauréat de l'appel à projets « Suivis scientifiques en site Natura 2000 », le GREGE porte un projet d'inventaire sur l'ensemble de la rive droite de la Gironde avec une contribution de l'OFB. Ce projet multipartenaires permettra, nous l'espérons, de recueillir de belles observations et d'en apprendre plus sur l'espèce.

Clément PIGNON, chargé de mission Natura 2000 et zones humides

En février 2025, le **GREGE** est intervenu lors des premières rencontres « observation et suivi de la faune sauvage » organisées par les entreprises Sud Nature Équipement et Pièges Photographiques près de Perpignan. La présentation s'est faite autour des techniques indirectes d'inventaires du Vison d'Europe et l'intérêt pour les autres espèces non cibles. Ces techniques complémentaires sont celles retrouvées dans l'étude comparative des méthodes de détection du Vison d'Europe : tunnels à empreintes et à poils, piquets capteurs de poils et pièges photographiques. Pour les autres espèces ces techniques soulignent un intérêt particulier des tunnels pour le groupe Belette/Hermine ou des piquets à poils pour la Genette ou le groupe *Martes* ouvrant l'opportunité de capter du matériel génétique de qualité pour réaliser du suivi individuel.

ZOOM SUR... LA PREPARATION D'UN NOUVEAU PROJET LIFE

Un Plan National d'Actions reste un document de cadrage des actions à mettre en œuvre afin de rétablir une espèce dans un



état de conservation favorable. Dans le cadre du 3^{ème} PNA en faveur du Vison d'Europe, l'outil LIFE de la Commission européenne doit concourir à cet objectif en respectant les



priorités qui y sont définies. La DREAL Nouvelle-Aquitaine, coordinatrice du PNA, assure de son soutien pour faire en sorte que les actions engagées puissent perdurer, quel que soit le mode de financement retenu. Par ailleurs, la DREAL a souhaité que l'entrée principale mais non exclusive du LIFE repose sur la réintroduction. Ce choix a été fait pour répondre aux attentes du CNPN exprimées dès juillet 2019 sur la nécessité de mettre en œuvre rapidement la réintroduction. La question de la lutte contre le Vison d'Amérique est également centrale et doit se poursuivre au même titre que d'autres actions sur tout le territoire d'application du PNA.

Ce nouveau projet LIFE « Nature et Biodiversité », (dans la suite du LIFE 2017-2023 porté par la LPO, le GREGE et le CD17) sera porté par l'OFB en tant qu'animateur du PNA Vison d'Europe, et concernera l'ensemble du territoire d'action du PNA entre 2026 et 2033.

Outre des axes classiques inhérents à un projet LIFE (coordination et gestion du projet, communication et sensibilisation, répliquabilité et durabilité des actions), les principaux axes proposés dans ce nouveau LIFE sont :

-la poursuite des suivis des populations de visons d'Europe en France par l'optimisation des protocoles des méthodes directes (captures par cages-pièges) et indirectes (dispositifs capteurs de poils et d'empreintes, appareils photographiques automatiques) ;

-la lutte contre les menaces pesant sur le Vison d'Europe par la restauration des habitats et des continuités écologiques et la poursuite et le développement de la stratégie de lutte contre le Vison d'Amérique. Cette stratégie repose sur un réseau de radeaux flottants à empreintes afin d'optimiser le piégeage des individus et le contrôle de la population établie dans le sud-ouest de la France ;

-la réintroduction d'individus afin de soutenir les populations de Vison d'Europe en France : dans un premier temps des réintroductions

sont prévues sur le bassin de la Charente (cf. Visions Infos n°5) ce qui permettra de consolider les deux noyaux connus à ce jour en Charente et Charente-Maritime. Des réintroductions sont prévues tous les ans (jusqu'en 2031) sur le secteur concerné. Les individus seront issus des deux centres d'élevage en France (réserve Zoologique de Calviac et Zoodyssée). Cette action, préparée depuis fin 2023, constitue le cœur du projet LIFE et nécessitera un travail colossal de suivi des individus lâchés afin de comprendre les comportements et évaluer à terme la surface occupée par la population.

5

Un comité de montage du LIFE est en place depuis fin 2024. Animé par l'OFB, ces réunions de travail ont pour but l'organisation du futur LIFE. De nombreuses autres structures seront concernées par ce LIFE sous différentes formes de partenariat afin de mettre en place les actions prévues au cours du projet et espérons au-delà.

Le dépôt du dossier de candidature auprès de la Commission Européenne est prévu pour septembre 2025 pour un début (si le projet est retenu) en septembre 2026.



Centre d'élevage de visons d'Europe de Zoodyssée (© T. RUYS)

INFORMATIONS PRATIQUES

Les contacts du Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe

DREAL Nouvelle Aquitaine – coordination générale

- Aurore PERRAULT : aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr

OFB – animation scientifique et technique

- Christelle BELLANGER : christelle.bellanger@ofb.gouv.fr – 06.27.36.05.89

- Maylis FAYET : maylis.fayet@ofb.gouv.fr – 06.20.78.62.78

- Yoann BRESSAN : yoann.bressan@ofb.gouv.fr

- Maëlle TEYSSEIRE : maelle.teysseire@ofb.gouv.fr

GRIFS – animation du réseau de partenaires

Thomas RUYS : thomas.ruys@grifs.fr – 06.15.48.21.92



6

La page internet dédiée au PNA : beaucoup d'informations et de documents téléchargeables
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-vison-d-europe-a10771.html>

Rédaction : DREAL Nouvelle-Aquitaine, OFB et GRIFS

Citation : PNA Vison d'Europe 2025. Vison Infos n°6. 6 pages.

Crédits photographiques première et dernière pages : © C. DELAPLANCHE (LPO) / M. FAYET (OFB)

Bibliographie sortie récemment

Waterlife Recovery Trust 2025. Article sur la lutte contre le Vison d'Amérique au Royaume-Uni à l'aide de leurs olfactifs : <https://www.waterliferecoverytrust.org.uk/wp-content/uploads/2025/01/WaterlifeRecoveryTrust9Final.pdf>

Pödra, M., Harrington, L.A., Díez-León, M. & Maran, T. 2025. *Mustela lutreola* (Europe assessment). *The IUCN Red List of Threatened Species 2025*: e.T14018A215858306. téléchargeable [ici](https://www.zones-humides.org/methode-nationale-d-evaluation-des-fonctions-des-zones-humides)
<https://www.zones-humides.org/methode-nationale-d-evaluation-des-fonctions-des-zones-humides>

